

BURKINA FASO
Unité-Progrès-Justice

**Programme des Nations Unies
pour l'Environnement (PNUE)**

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE

Direction Générale de l'Amélioration du Cadre de Vie

**RAPPORT DE L'INVENTAIRE NATIONAL DES
SOURCES DE PRODUCTION, D'UTILISATIONS
ET DE REJETS DU MERCURE DANS
L'ENVIRONNEMENT
AU BURKINA FASO**

Novembre 2007

SOMMAIRE

ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES **REMERCIEMENTS**

INTRODUCTION	6
CONTEXTE	7
1^{ERE} PARTIE : PRESENTATION GLOBALE SUR LE BURKINA FASO	8
I- DONNEES DE REFERENCE DU BURKINA FASO	9
1-1- DESCRIPTIF NATIONAL	9
1-1-1- Géographie et population	9
1-1-1-1- Géographie	9
1-1-1-2- Population	11
1-1-2- Situation politique et économique	11
1-1-2-1- Situation politique	11
1-1-2-2- Situation économique.....	12
1-1-3- Aperçu des secteurs économiques	13
1-1-4- Vue d'ensemble de l'environnement.....	14
1-2- CADRE INSTITUTIONNEL, POLITIQUE ET JURIDIQUE.....	16
1-2-1- Politique en matière d'environnement et de développement durable et cadre juridique. ...	16
1-2-1-1- Politique en matière d'environnement et de développement durable	16
1-2-1-2- Cadre juridique.....	19
1-2-2- Rôles et responsabilités des institutions publiques et de la	20
société civile dans le cycle de vie des produits chimiques	20
1-2-3- Les engagements du Burkina Faso en rapport avec les	22
Conventions Internationales	22
1-2-4- Principes sous-tendant la législation et la réglementation en	22
vigueur relatifs aux produits chimiques	22
2^{EME} PARTIE : METHODOLOGIE DE L'INVENTAIRE	24
I- IDENTIFICATION DES CATEGORIES ET SOUS CATEGORIES	25
II- PROGRAMME DE REALISATION DE L'INVENTAIRE	27
2-1- PREPARATION TECHNIQUE DE L'INVENTAIRE	27
Identification des sous catégories	28
2-1-3- La formation des groupes techniques	31
2-1-4- La formation des équipes d'inspecteurs pour les visites	32
2-2- PHASE D'EXECUTION DE L'INVENTAIRE	32
2-3- DIFFICULTES RENCONTREES.....	33
3^{EME} PARTIE : RESULTATS DE L'INVENTAIRE	35
I- SITUATION DU BURKINA PAR RAPPORT AU MERCURE	36
5-1- EXTRACTION ET UTILISATION DE CARBURANTS / SOURCES D'ENERGIE	37
5-1-1- Autres combustions de charbon.....	37
5-1-2- Production de charbon de bois (assimilée par défaut à la production de coke).....	37
5-1-3- Extraction, raffinage et utilisation du pétrole	38

5-1-6- Usage d'autres combustibles	39
5-2- PRODUCTION « PRIMAIRE » DE METAL (VIERGE)	40
5-2-2- Extraction or et argent avec processus d'amalgamation + Hg	40
Extraction d'or.....	40
5-3- PRODUCTIONS D'AUTRES MINERAIS ET MATERIAUX CONTENANT DES IMPURETES DE MERCURE	42
5-4- UTILISATION INTENTIONNELLE DE MERCURE DANS LES PROCEDES INDUSTRIELS	43
5-5- PRODUITS DE CONSOMMATION AVEC UTILISATION INTENTIONNELLE DE MERCURE.....	43
5-5-1- Thermomètres à Hg	43
5-5-2- Commutateurs à relais électronique/électrique.....	44
5-5-3- Lampes à Hg.....	44
5-5-4- Batteries contenant du mercure (utilisation et destruction)	46
5-5-5- Biocides et pesticides	48
5-5-6- Peintures	49
5-5-7- Antiseptiques dans les produits pharmaceutiques	49
5-5-8- Produits cosmétiques et leurs dérivés	50
5-6- AUTRES UTILISATIONS INTENTIONNELLES DANS LES PRODUITS OU PROCEDES	51
5-6-1- Amalgames dentaires et plombages	51
5-6-2- Manomètres et tensiomètres	52
5-6-3- Laboratoires de chimie et équipement.....	52
5-6-4- Mercure métallique utilisé dans les rituels et la médecine traditionnelle	53
5-8- INCINERATION DE DECHETS	53
La collecte de données	53
Analyse des résultats	53
5-8-1- Incinération des déchets solides municipaux (DSM)	53
5-8-2- Incinération des déchets dangereux.....	53
5-8-3- Incinération des déchets biomédicaux (DBM).....	53
5-8-4- Incinération des boues	55
5-8-5- Brûlage informel (incontrôlé) des déchets	55
5-9-1- Dépôt et décharge (Enfouissement) contrôlé.....	56
5-9-2- Enfouissement diffus sous contrôle.....	58
5-9-3- Enfouissement des déchets industriels	58
5-9-4- Décharge informelle de déchets	58
5-9- DEPOT DECHARGE DE DECHETS ET TRAITEMENT DES EAUX USEES	60
5-9-5- Egout et eaux usées/système et traitement des eaux usées.....	61
CONCLUSION.....	75
ANNEXES.....	76
ALBUM PHOTOS	82

ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

CEDEAO	: Communauté Economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest
CES	: Conseil Economique et Social
CET	: Centre d’Enfouissement Technique
CNCP	: Commission Nationale de Contrôle des Pesticides
CSC	: Conseil Supérieur de la Communication
DBM	: Déchets BioMédicaux
DSM	: Déchets Solides Municipaux
FASOTEX	: Textiles du Faso
Hg	: Mercure
IGAE	: Inspection Générale des Affaires Economiques
INSD	: Institut National de la Statistique et de la Démographie
MF	: Médiateur du Faso
ONGs	: Organisations Non Gouvernementales
ONU DI	: Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
OM	: Ordures Ménagères
PIC	: Procédure d’Information et de Consentement préalables en connaissance de cause
PNUE	: Programme des Nations Unies pour l’Environnement
POPs	: Polluants Organiques Persistants
PS	: Approche point source
QW	: Approche Nationale
SN CITEC	: Société Nouvelle de Savonnerie et d’Huilerie
SN SOSUCO	: Société Nouvelle - Société Sucrière de la Comoé
SOCOMA	: Société Cotonnière du Gourma
SOFAPIL	: Société de Fabrication de Piles du Faso
SONABEL	: Société Nationale d’Electricité du Burkina
SONABHY	: Société Nationale Burkinabé des Hydrocarbures
SOPAL	: Société de Production d’Alcool
US/EPA	: Agence Américaine de Protection de l’Environnement
Toolkit	: Outil standardisé du PNUE de quantification des rejets de mercure dans les différents compartiments de l’Environnement

Ont collaboré à la réalisation du présent document :

- **Monsieur Désiré OUEDRAOGO** membre du groupe de travail du PNUE pour l'Évaluation Mondiale du mercure/Coordonnateur National du Projet « Mercure » Burkina Faso. ;
- **Monsieur Tidjani ZOUGOURI** Directeur du Laboratoire National d'Analyses des Eaux du Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie ;
- **Monsieur Athanase Zéphirin OUEDRAOGO** Directeur de l'Assainissement et de la Prévention des Pollutions et Nuisances ;
- **Monsieur Yves GUIBERT** Consultant international du PNUE ;
- Les membres de l'équipe de collecte des informations sur le terrain.

Ont assuré respectivement :

- La supervision administrative du projet :
 - **Monsieur Badiori OUATTARA** Directeur Général de l'Amélioration du Cadre de Vie.
- Le secrétariat du projet et la saisie des différents documents :
 - **Madame ZAMPALIGRE/OUEDRAOGO Edwige.**

REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail, nous tenons à remercier particulièrement le PNUE pour toute l'assistance technique, scientifique et financière qui nous a été apportée durant tout le processus de vie du projet.

En particulier, nos pensées vont à :

- **Monsieur Maged Younes** Directeur/ PNUE Substances chimiques ;
- **Madame Brenda** du PNUE/Substances chimiques ;
- Ainsi que tout le staff du PNUE.

Nos remerciements vont aussi et surtout à l'Agence Américaine de Protection de l'Environnement (US/EPA) à travers :

- **Monsieur Dieu Martin** Directeur Général de l'US/EPA ;
- **Madame Marianne Bailey** de l'US/EPA ;
- Tout le staff technique de l'US/EPA.

Nos remerciements vont également à tous ceux qui au niveau national (Administrations, départements ministériels, Industriels, secteur informel, Société Civile) ont apporté leur précieuse aide dans la collecte, le partage de l'information et son traitement.

Nous remercions tous ceux qui dans l'ombre ont travaillé d'arrache pied afin que ce projet puisse voir le jour.

Que tous ici soient remerciés.

INTRODUCTION

Les problèmes générés par le mercure tant sur la santé humaine et l'environnement sont si alarmistes qu'au niveau international des initiatives ont été amorcées et prises pour endiguer le mal (confère les différentes décisions du Conseil d'Administration du PNUE).

En effet, les niveaux de mercure dans l'environnement ont considérablement augmenté depuis le début de l'ère industrielle.

Dans le monde entier, cette substance est pratiquement présente dans divers milieux environnementaux et aliments (en particulier le poisson) à des concentrations qui nuisent aux êtres humains, aux animaux et aux végétaux. La menace est réelle et il est maintenant admis qu'il existe une exposition générale due à des sources anthropiques.

Les pratiques passées ont laissé du mercure dans les décharges, les résidus miniers, les sites industriels contaminés, les sols et les sédiments.

Des régions comme l'Arctique sont gravement touchées en raison du transport transcontinental et planétaire du mercure.

Le Burkina Faso n'est pas non plus épargné par cette équation aux multiples contours et inconnues.

En effet, dans notre pays beaucoup d'articles en circulation contiennent cette substance (thermomètres, lampes fluorescentes, tensiomètres, piles et batteries, amalgames dentaires, etc).

De même certaines pratiques comme le brûlage des déchets, l'orpaillage traditionnel qui utilise des quantités astronomiques de mercure dans des conditions non sécuritaires, les fonderies, etc sont autant de sources d'émissions de cette substance.

En somme, les pratiques environnementales en cours dans notre pays ne sont pas de nature à lutter efficacement contre ce fléau.

Il faut à notre sens véritablement prendre des mesures urgentes en vue de préserver la santé des populations et de l'environnement.

Le présent travail d'inventaire réalisé grâce au projet mis en place par le PNUE et différents bailleurs nous a permis de cerner les véritables contours de la problématique mercure au niveau national.

C'est pourquoi au sortir de ce travail d'inventaire, un plan d'action national de gestion du mercure sera mis en place et constituera la feuille de route pour une meilleure résolution de la question.

Le présent document s'articule autour des points suivants :

- Une première partie qui donne une présentation générale sur le Burkina Faso ;
- Une deuxième partie qui fait le point sur la méthodologie de l'inventaire ;
- Une troisième partie consacrée aux résultats de l'inventaire.

CONTEXTE

Le présent inventaire sur les sources d'utilisation, de production et de rejets du Mercure dans l'environnement au Burkina Faso a été rendu possible grâce à un financement que le PNUE a bien voulu mettre à la disposition du gouvernement Burkinabé.

Il faut se rappeler que ce processus fait suite à la décision du Conseil d'Administration du PNUE.

En effet, dans ses décisions 22/4 V et 23/9 IV, le conseil d'administration a demandé au PNUE et à tous les Etats de développer des stratégies et des initiatives en vue de mettre fin à l'utilisation du mercure eu égard à ses effets néfastes sur la santé humaine et animale.

Conformément donc à ces recommandations, notre pays a bénéficié du PNUE d'un projet pilote dénommé « Projet Mercure » dont l'objectif principal est d'élaborer et de mettre en œuvre un plan d'action national de gestion du mercure.

1^{ère} PARTIE : PRESENTATION GLOBALE SUR LE BURKINA FASO

预览已结束，完整报告链接和二维码如下：

https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5_15763

